

DÉLIBÉRATION N° 24/23

Consultation électronique du 19 décembre 2024

Mise au rebut de deux objets industriels en dépôt à l'écomusée du Creusot

Vu les articles R335-8 et R335-9 du code de la recherche,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, Monsieur Bruno Maquart,

Vu le rapport de présentation annexé,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie autorise la mise au rebut des deux objets industriels en dépôt à l'écomusée du Creusot tels que décrits au rapport de présentation annexé.

Fait à Paris,
Le 19 décembre 2024

Le président du conseil
d'administration


Bruno Maquart